

FORMATION CONTINUE PSE 1

Formation continue Premiers Secours en Equipe niveau 1



Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum

Prérequis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 8 heures (1 journée)

Participants : 6 à 10 stagiaires

Attestation : Attestation de Formation Continue PSE 1

Actualisation : Tous les ans

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), lot A, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur PSE à jour de sa formation continue

Evaluation : Formative à visée certificative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une

Réussite



100 %

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet :

Renseignements

UDSP 64 – 33 avenue du Maréchal Leclerc – 64000 PAU

Tél : 05 64 64 00 01 ou 06.18.61.17.06

udsp64@sdis64.fr

N° agrément Préfecture 64 : 64-23-03 A

SIRET : 395 064 405 000 24 - **Code APE** : 9499Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Aquitaine sous le numéro : 72 64 02750 64

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire aura revu et mis en œuvre les techniques indispensables pour participer au secours à personnes, pour assurer la prise en charge de victimes d'accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie.

- Il pourra intervenir seul ou en équipe, avec ou sans matériel, afin de réaliser les gestes de premiers secours qui s'imposent pour l'intégrité de la victime, et, si nécessaire en attendant l'arrivée d'une équipe de secours à personnes

Déroulé pédagogique

Présentation de la formation et du cadre de sécurité civile

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 et 2 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés

Rappel de la réglementation

- Le secouriste
- La chaîne des secours
- La sécurité
- L'alerte

Retour d'expérience

Apports théoriques

- Protection
- Les bilans
- Alerte
- Alerte des populations

Carrefour des techniques

- L'obstruction brutale des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- L'inconscience
- L'arrêt cardio-respiratoire et DAE
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les traumatismes des os et des articulations
- Techniques de relevage
- La surveillance et l'aide au déplacement

Cas concrets

Face à un accident, l'équipier secouriste doit être capable d'effectuer les actions appropriées à l'état de la victime